



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1683

Fondation Claude Martin : Présentation du Compte Administratif 2021 et du Budget
Supplémentaire 2022

Direction des Finances

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRÉRY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1683 - FONDATION CLAUDE MARTIN : PRESENTATION DU
 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET DU BUDGET
 SUPPLEMENTAIRE 2022 (DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par son legs le Major Martin a chargé la Ville de Lyon de la création d'une institution pour le bien public, aujourd'hui l'Ecole des Arts et Métiers, dite « La Martinière ». De ce fait, il appartient au Conseil municipal d'examiner les documents budgétaires de la Fondation et d'émettre un avis avant leur transmission à Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat dans le Département.

Le Compte Administratif 2021 accompagné de son rapport et de sa délibération, approuvés par la Commission Administrative de la Fondation Martin doit être soumis à l'approbation de Conseil Municipal.

Compte Administratif 2021

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	811 137,20 €	1 112 758,31 €
	Section d'investissement	267 049,12 €	277 648,23 €
		+	+
Reports de l'exercice 2020	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 € (si déficit)	693 565,62 € (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	107 221,63 € (si déficit)	0,00 € (si excédent)
		=	=
Total (réalisations + reports)		1 185 407,95 €	2 083 972,16 €
Restes à réaliser à reporter en 2022	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2022	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	811 137,20 €	1 806 323,93 €
	Section d'investissement	374 270,75 €	277 648,23 €
	Total cumulé	1 185 407,95 €	2 083 972,16 €

Enfin, le Budget Supplémentaire 2022 accompagné du rapport et de la délibération sur ce Budget Supplémentaire 2022, approuvé par la Fondation Claude Martin doivent également être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Les principales masses budgétaires du Budget Supplémentaire 2022 se décomposent comme suit :

Budget Supplémentaire 2022

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	200 000,00 €	0,00 €
	+	+
Reste à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 € (si déficit)	200 000,00 € (si excédent)
	=	=
Total de la section de fonctionnement	200 000,00 €	200 000,00 €
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris 1068)	699 104,21 €	795 726,73 €
	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	96 622,52 € (si solde négatif)	0,00 € (si solde positif)
	=	=
Total de la section d'investissement	795 726,73 €	795 726,73 €
Total du budget	995 726,73 €	995 726,73 €

Vu le compte administratif pour l'exercice 2021 de la Fondation Claude Martin établi suivant l'instruction comptable M14 ;

Vu le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2022 de la Fondation Claude Martin établi suivant l'instruction comptable M57 ;

Où l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

Vu le rectificatif déposé sur l'Espace élu-es :

a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :

- lire :

« Compte Administratif 2021

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	811 137,20 €	1 112 758,31 €
	Section d'investissement	267 049,12 €	277 648,23 €
		+	+
Reports de l'exercice 2020	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 € (si déficit)	693 565,62 € (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	107 221,63 € (si déficit)	0,00 € (si excédent)

	=	=
Total (réalisations + reports)	1 185 407,95 €	2 083 972,16 €

Restes à réaliser à reporter en 2022	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2022	0,00 €	0,00 €

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	811 137,20 €	1 806 323,93 €
	Section d'investissement	374 270,75 €	277 648,23 €
	Total cumulé	1 185 407,95 €	2 083 972,16 €

»

- au lieu de :

« Compte Administratif 2021

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	811 137,20 €	1 112 758,31 €
	Section d'investissement	267 049,12 €	277 648,23 €

Reports de l'exercice 2020	Report en section de fonctionnement (002)	0,00 € (si déficit)	693 565,62 € (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	107 221,00 € (si déficit)	0,00 € (si excédent)

	=	=
Total (réalisations + reports)	1 185 407,32 €	2 083 972,16 €

Restes à réaliser à reporter en 2022	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
	Total des restes à réaliser à reporter en 2022	0,00 €	0,00 €

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	811 137,20 €	1 806 323,93 €
	Section d'investissement	374 270,12 €	277 648,23 €
	Total cumulé	1 185 407,32 €	2 083 972,16 €

»

DELIBERE

- 1- Le Compte Administratif pour l'exercice 2021 de la Fondation Claude Martin est approuvé.

- 2- Le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2022 de la Fondation Claude Martin est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET